

RENOUVELLEMENT DES PARTAGES DE VOIES PUBLIQUES POUR LES QUADS

Considérant que le Club Sport «4» de l'Érable Inc. demande à la municipalité le renouvellement de partages de voies publiques pour les quads dans la municipalité de Val-Alain pour l'année 2016-2017, à savoir :

Sentier 3 saisons – Printemps, Été et Automne

- Route Seigneuriale : de l'entrée du Camping Lac Georges à la limite de la municipalité de Villeroy **200 mètres**

Sentier 4 saisons

- Rang 5 ouest : de notre accès au viaduc 261 jusqu'à la rue Henri **700 mètres**
- Rue Henri : sur toute sa longueur **500 mètres**
- Rue Turcotte : sur toute sa longueur **100 mètres**

Sentier hivernal

- Rang 5 : du Chemin Vigneault jusqu'au Domaine Le Vagabond utilisé seulement lors des dégels de la rivière Henri **6,1 km**

Sentier 4 saisons (nouvelle demande)

- Rue Carignan : sur toute sa longueur **80 mètres**

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accepter le renouvellement de partages de voies publiques pour les quads dans la municipalité de Val-Alain pour l'année 2016-2017.